



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermetures d'usines

Question au Gouvernement n° 1356

Texte de la question

FERMETURES D'USINES

Mme la présidente . La parole est à M. Robert Le Bourgeois.

M. Robert Le Bourgeois . La France peut être fière d'avoir vu naître, au XXe siècle, l'un des leaders mondiaux des infrastructures électriques et numériques du bâtiment, le groupe Legrand. Il produit les prises, les interrupteurs, les colliers colson et les barrettes qui équipent les installations électriques de millions de foyers français. Implantées dans quatre-vingt-dix pays, les usines Legrand désertent pourtant peu à peu le territoire national. Après Brachy en 2006 et Montville en 2013, un troisième site doit fermer dans ma circonscription, cette fois à Fontaine-le-Bourg. En tout, 144 emplois et 150 000 heures de production, concernant principalement des produits à forte rentabilité, devraient disparaître d'ici 2028 et partir vers la Chine, l'Inde, l'Afrique du Nord ou l'Europe de l'Est.

À quelques kilomètres de ces sites, à l'usine de Malaunay, ce sont les activités stratégiques liées aux data centers et aux transformateurs qui seraient menacées à terme. Ainsi, dans la vallée du Cailly comme ailleurs en France, le temps béni de l'emploi et de la souveraineté industrielle pourrait bientôt appartenir au passé : en Seine-Maritime, Legrand ne devrait plus employer que 340 personnes, contre 1 200 il y a vingt ans.

Semaine après semaine, le groupe Rassemblement national vous alerte sur les fermetures en cascade qui s'abattent sur la France et les travailleurs français. Mois après mois, nous mettons sur la table des solutions, comme l'a fait mon collègue Alexandre Loubet avec son rapport d'enquête sur les freins à la réindustrialisation. Année après année, la Macronie se défile, incapable d'insuffler une véritable politique de relance industrielle.

Monsieur le ministre délégué chargé de l'industrie, allez-vous intervenir pour empêcher la suppression des emplois de l'usine Legrand de Fontaine-le-Bourg, la fermeture progressive du site et la délocalisation de certaines des productions à l'étranger ? Surtout, lèverez-vous enfin les multiples freins fiscaux, réglementaires et administratifs qui entravent ce qu'il reste de notre tissu industriel ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

M. Sébastien Martin, *ministre délégué chargé de l'industrie* . Vous m'interpellez à juste titre : lorsqu'une entreprise ferme, il est légitime que les élus de la représentation nationale se fassent les porte-voix de l'inquiétude des salariés. L'implantation de Legrand depuis sept décennies a forcément marqué le territoire de Fontaine-le-Bourg, commune de 1 800 habitants.

En 2024, le groupe Legrand a fait part de son projet de réorganisation, qui comprend notamment la fermeture de ce site. Des engagements ont aussi été pris : ne prévoir aucun licenciement sec, proposer des mobilités dans le groupe – vous avez évoqué l'usine de Malaunay, à quelques kilomètres –, accompagner au mieux les salariés

du groupe.

Cette fermeture est également liée à la crise du logement qu'a traversée notre pays. Au mois de janvier, le premier ministre et le ministre Vincent Jeanbrun ont annoncé le plan Relance logement, afin d'accroître la production de logements. Or cette usine produit essentiellement des équipements électriques pour l'habitat individuel. J'ai demandé à mon cabinet de recevoir dans les prochains jours les directeurs de Legrand pour faire le point sur la mise en œuvre de ce plan.

Vous me demandez si nous allons interdire les licenciements, en faisant référence à vos propositions. Il ne me semble pas y avoir eu que le Rassemblement national proposait d'interdire les licenciements dans l'industrie. S'il y a de mauvaises nouvelles, il y en a parfois de bonnes, sauf si nous rigidifions trop notre système économique. Vous savez très bien qu'en Normandie, l'activité industrielle a augmenté de plus de 5 % en 2025.
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.)

Mme la présidente . La parole est à M. Robert Le Bourgeois.

M. Robert Le Bourgeois . Je ne vous ai pas demandé d'interdire les licenciements, mais d'intervenir au plus vite. Derrière cette situation, il y a de vrais emplois, de vraies personnes et des familles entières.
(Applaudissements sur les bancs du groupe RN.)

Données clés

Auteur : [M. Robert Le Bourgeois](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1356

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 février 2026